

OUVERTURE DES SOUMISSIONS – PAVAGE DES RUES DANNY – PAQUET – ST-PIERRE

Personnes présentes : Madame Sylvie Champagne, directrice générale, Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux, Messieurs André Laperle et Pierre Morin.

Les soumissions ont été ouvertes le 11 mars 2021 à 10h31.

<u>SOUMISSIONNAIRES</u>	<u>PRIX (sans taxes)</u>		
	OPTION A Danny, Paquet, St-Pierre	OPTION B Danny, Paquet	OPTION C St-Pierre
Eurovia	663 312,82\$	286 669,08\$	376 643,74\$
Sintra	640 410,75\$	277 502,50\$	362 908,25\$
Pavage Maska	730 878,09\$	299 312,41\$	431 565,69\$

Sylvie Champagne, directrice générale

Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS – CONSTRUCTION D'UN ENTREPÔT DE SELS DE VOIRIE

Personnes présentes : Madame Sylvie Champagne, directrice générale, Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux, Messieurs Denis Aubé, Félix Dennis Larocque et Steve Leblanc.

Les soumissions ont été ouvertes le 11 mars 2021 à 11h01.

<u>SOUMISSIONNAIRES</u>	<u>PRIX (avec taxes)</u>
Constructions Alain Morin	991 613,39\$
Excavation M.Toulouse	1 006 683,57\$
Excavation Steve Leblanc	1 113 047,23\$
Constructions Sorel limitée	1 042 214,25\$

Sylvie Champagne, directrice générale

Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON COMTÉ DE RICHMOND

Mardi, le 30 mars 2021 sous la présidence du maire, Monsieur Gérard Messier, séance ajournée du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue à huis clos. La réunion débute à 19h00 par visioconférence.

Sont présents Messieurs les conseillers :

Yvon Laroche
Claude Paulin
Adam Rousseau
Alexandre Roy
Michel Frappier
Antoine Simard-Lebrun

La directrice générale et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne
Ainsi que la directrice des services municipaux : Jacynthe Bourget

Il n'y a aucune personne présente à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Gérard Messier, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

- *** Réflexion
- 1.0 Ré-ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire;
 - 2.0 Régularité, convocation, constat de quorum, délibération à huis clos et vote;
 - 3.0 Adoption de l'ordre du jour;
 - 4.0 Affaires nouvelles;
 - 5.0 Période de questions (15 minutes);
 - 6.0 Levée de la séance du 01 mars 2021

*** Madame Sylvie Champagne, directrice générale mentionne qu'il sera inscrit au procès-verbal que tous les membres du conseil municipal sont présents.

079-03.2021 2.0 RÉGULARITÉ, CONVOCATION, CONSTAT DE QUORUM, DÉLIBÉRATION À HUIS CLOS ET VOTE

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin, appuyé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau et adopté à l'unanimité des conseillers que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil puissent y participer par visioconférence.

ADOPTION : 6 POUR

080-03.2021 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Yvon Larochelle appuyé par Monsieur le Conseiller Claude Paulin et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point « Affaires nouvelles » ouvert.

ADOPTION : 6 POUR

***** 4.0 AFFAIRES NOUVELLES**

Aucun sujet n'est traité.

***** 5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il n'y a aucune question.

081-03.2021 6.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Adam Rousseau, appuyé par Monsieur le Conseiller Alexandre Roy et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h05.

ADOPTION : 6 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Gérard Messier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Gérard Messier, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière

COPIE DE RÉOLUTION

Le 04 janvier 2021

A une séance ajournée du 30 mars 2021 et à laquelle sont présents le maire, Monsieur Gérard Messier, Messieurs les conseillers Yvon Larochelle, Claude Paulin, Adam Rousseau, Alexandre Roy, Michel Frappier et Antoine Simard-Lebrun.

Madame Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente ainsi que Madame Jacynthe Bourget, directrice des services municipaux.

ADOPTION : 6 POUR

Vraie copie certifiée conforme

Sylvie Champagne,
Directrice générale secrétaire-trésorière